

D.U. DE DROIT COMPARÉ EN ÉCHANGE

■ OBJECTIFS ET ORGANISATION

Les **D.U. de droit comparé** sont intégralement réalisés dans une université partenaire dans le cadre d'un programme d'échange.

La possibilité de réaliser un D.U. de droit comparé dans une université partenaire vient s'ajouter à la possibilité déjà existante de réaliser la première année de Master en échange et non s'y substituer.

Les places offertes en échange dans le cadre de ces D.U. sont donc celles offertes par le service des RI. Les étudiantes et les étudiants pré-sélectionnés en Master sont donc prioritaires dans l'affectation chez un partenaire étranger.

Les D.U. de droit comparé en échange permettent de concrétiser un projet de mobilité en dehors du Diplôme National et de consolider la dimension internationale du parcours universitaire de l'étudiant. Ces D.U. s'inscrivent dans la continuité des [D.U. de droits étrangers](#) proposés par l'IDCEL.

Quatre D.U. permettent de valider à l'étranger les spécialités suivantes :

- D.U. de droit des affaires comparé
- D.U. de droit privé comparé
- D.U. de droit public comparé
- D.U. de droit européen et international

■ CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'accès aux D.U. de droit comparé en programme d'échange est sélectif (dossier et entretien). La sélection à ce programme suit le **même processus** (dossier RI et calendrier) **que celui qui permet un départ en programme d'échange en Master**. Phase de sélection entre mi-octobre et mi-février de l'année précédant le départ.

La candidature à ces D.U. est **ouverte aux étudiants en droit de la Faculté de droit au cours de leur troisième année de Licence**, tous parcours confondus (Droit, Droit-Philo, Droit-Sciences Politiques).

Les étudiants devront justifier des mêmes compétences que celles exigées pour un départ en programme d'échange en première année de Master.

L'inscription définitive à ce D.U. est conditionnée par l'obtention de la Licence en droit au cours de l'année universitaire précédant le départ à l'étranger.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

■ DÉROULEMENT DU PROGRAMME

L'étudiante ou l'étudiant inscrit en D.U. de droit comparé devra valider chez le partenaire un programme d'études à hauteur de **60 crédits** dans le champ de spécialité du D.U. dans lequel l'étudiant est inscrit.

Ce programme sera réalisé à l'étranger sur deux semestres consécutifs dans l'une de nos universités

partenaires. Un contrat d'études sera signé entre l'étudiant, le référent pédagogique de l'IDCEL et un référent pédagogique dans l'université partenaire.

Les programmes d'études de référence permettant la validation des D.U. de droit comparé sont les suivants :

D.U. DE DROIT PRIVÉ COMPARÉ

Droit des obligations

Droit de la famille

Droit pénal

Droit des régimes matrimoniaux

Droit des successions

Droit commercial

Droit du travail

Procédure civile /Procédure pénale

Histoire du droit

Histoires des idées politiques

Droits et libertés fondamentaux

Droit international privé

Droit comparé/Introduction à un droit étranger

D.U. DE DROIT PUBLIC COMPARÉ

Droit administratif

Droit fiscal

Droit international public

Droit public économique

Droit constitutionnel

Droits et libertés fondamentaux

Histoire des idées politiques

Histoire du droit

Droit de l'environnement

Droit de l'Union Européenne

Procédures administratives

Droit de la santé

Droit comparé/Introduction à un droit étranger

D.U. DE DROIT DES AFFAIRES COMPARÉ

Droit international privé

Droit des contrats

Droit de la concurrence

Droit commercial

Droit des sociétés

Droit du travail

Droit des contrats commerciaux

Droit du commerce international

Propriété intellectuelle/propriété industrielle

Fiscalité des entreprises

Droit pénal des affaires

Droit comparé/Introduction à un droit étranger

D.U. DE DROIT EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

Droit matériel de l'UE

Droits et libertés fondamentaux

Droit du marché intérieur

Droit international privé

Droit international public

Droit du commerce international

Droit des organisations internationales

Droit européen et international des migrations

Droit économique international

Droit de la sécurité internationale

Droit international pénal

Droit comparé/Introduction à un droit étranger

■ OBTENTION DU DIPLÔME ET MENTION

La délivrance du D.U. de droit comparé est soumise à la validation de 60 crédits chez le partenaire étranger. L'étudiant se soumet au régime d'examen en vigueur chez le partenaire pour la première session d'examen. En cas d'échec en première session l'étudiant passe les épreuves de seconde session chez le partenaire.

Les notes obtenues définitivement chez le partenaire seront transmises à l'IDCEL pour transcription en vue de la délivrance du Diplôme Universitaire.

Les notes obtenues au cours d'un même semestre se compensent entre elles. Les moyennes des deux semestres consécutifs se compensent entre elles. La note moyenne ainsi obtenue doit être égale à 10/20 pour permettre la délivrance du diplôme. L'échelle des mentions au D.U. est celle qui s'applique aux diplômes délivrés par la Faculté de droit.

Note	Mention
10 - 12,99	Passable
13 - 14,99	Assez bien
15 - 16,99	Bien
17 - 20	Très bien

■ DROITS D'INSCRIPTION

Le tarif de ce D.U. sera 418€ pour tous les étudiants, quelle que soit la spécialité validée.
Etudiants boursiers : 200€



📍 **Manufacture** des Tabacs
📍 Campus des **Quais**
📍 Campus de **Bourg-en-Bresse**

WWW.UNIV-LYON3.FR